

# Fusion CSM Grand Est : Toujours beaucoup d'inquiétudes

Lors du Comité Technique de la DG (CTSCR) du 12 mai 2022, la Direction a présenté les mêmes documents relatifs à l'intégration du CSM dans le Grand Est que ceux du GT du Comité Technique commun Grand Est - CSM du 20 avril. **La CFDT a rappelé la nécessité d'une communication totalement transparente avec les agents et les élus, d'autant que les conséquences de ce projet sont craintes par toutes les OS et de très nombreux agents. Elle a également demandé qu'il n'y ait aucune réduction d'effectifs avec ce projet.**

L'intégration du CSM dans le Grand Est sera effective à compter du 1<sup>er</sup> juillet.

Le Directeur du Grand Est a présenté les 6 documents dédiés à la préfiguration de l'intégration du CSM. Ceux-ci sont issus des réflexions des 5 groupes de travail sur la communication, le dialogue social, les fonctions support, la gouvernance et l'organigramme composés des membres de l'encadrement du CSM, de la Direction régionale, ou générale.

Ces documents ont déjà été présentés lors du GT commun Grand Est CSM le 20 avril :  
Voir Tract CFDT GT CTL Grand Est CSM 200422  
[https://finances.cfdt.fr/portail/finance/insee/integration-du-csm-dans-la-dr-grand-est-mise-en-oeuvre-srv2\\_1233663](https://finances.cfdt.fr/portail/finance/insee/integration-du-csm-dans-la-dr-grand-est-mise-en-oeuvre-srv2_1233663)

Peu d'éléments complémentaires au 20 avril ont été apportés en réponse aux questions des organisations syndicales.

## Fonctions Support

Celles-ci portent principalement sur les inquiétudes communes à toutes les OS sur l'avenir et les effectifs des fonctions support des 4 sites.

Le Directeur a indiqué que le groupe Fonctions support restera longtemps. Seuls les agents sur les fonctions RH ont été sollicités. Ce sont les encadrants pour l'instant. Les premières réunions d'équipe ont eu lieu.

L'ensemble des procédures RH des 4 sites sont en cours d'examen afin de converger vers les mêmes pratiques.

La circulation de l'information va être vue avec le référent qualité de la Direction.

La CPAR intégrera le SAR, mais la cheffe de la CPAR garde les mêmes fonctions et devient membre du CODIR.

Le Directeur a confirmé qu'à partir de la campagne de mobilité de 2022, une stabilité des postes est maintenue pour 3 ans pour l'ensemble de la CPAR.

Le conseiller de prévention de la Direction régional (à Strasbourg) coordonnera les 4 assistants de préventions.

**La CFDT a alerté sur la situation de la DSP de Nancy et en particulier la partie RH et sa place dans ce processus de convergence, sans agents présents.**

Le Directeur régional décidera de voir ce qui va être fait pour stabiliser la situation.

La Secrétaire générale a indiqué que les RH ne seront pas gérées par Metz.

Le Directeur régional a confirmé qu'il n'y aura qu'un Conseiller en Parcours Professionnel pour l'ensemble de la nouvelle DR Grand Est. Le travail du CPP sera, tout de même, toujours fait établissement par établissement. Il se déplacera en tant que de besoin.

## Communication

Le groupe de travail sur la communication se tiendra jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet.

Une réunion de l'ensemble du personnel est prévue le 10 juin pour présenter la nouvelle Direction.

## Prochaine réunion dédiée à la fusion

CTL commun Grand Est CSM le 17 juin

## Vos représentants CFDT DG à ce GT

Aline Nay

Nathalie Bailly tel 0626846514 [nathalie.bailly@insee.fr](mailto:nathalie.bailly@insee.fr)

Jean- Baptiste Pinault CSM

Aldo Gayen

Dylan Collet